



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droit du travail

Question écrite n° 119299

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le droit individuel à la formation (DIF). En effet, cette année le DIF fête ses 8 ans. L'objectif du DIF est de développer l'accès des salariés à des actions de formation professionnelle. En 2011, 95 % des salariés ont connaissance de leurs droits au DIF. C'est pourquoi il souhaiterait avoir un point d'étape sur l'application du DIF et si des évolutions de ce DIF doivent être entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119299

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10448

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)